# LE VICUS GALLO-ROMAIN DE LA CARRIERE-DU-ROI EN FORET DE COMPIEGNE (Oise)

## 2e partie

par Jean-Michel FREMONT
et Bernard WOIMANT

IV

### APPORT DE LA FOUILLE

A. **La construction**

1) *Technique, aménagement*

a) L'habitation du dernier état

La maison indigène est d'abord une structure simple, facile à décrire et à comprendre. On peut en détailler le plan et en préciser la différentiation intérieure, sans pour cela solliciter le vestige au-delà de ses amorces de murs (1). Mais elle est aussi instituée pour, ou dans des intentions complexes, notamment la création d'une unité sociale de l'espace.

La fouille stratigraphique constate la coexistence de plusieurs vestiges dans des plans superposés, ainsi que la réutilisation des plus anciens par les plus récents. La maison du Ve siècle représente donc une forme résultant de travaux successifs, au cours desquels le bâtiment s'agrandit et s'élabore.

Deux facteurs semblent déterminer le logement : le passage de la voie et la recherche du soleil. Le constructeur choisit la bordure de route, comme pour la construction antérieure et place la façade — avec l'entrée — au Sud, à l'opposé de la voie. Cette orientation est favorable à « l'hygiène » de l'habitation en lui fournissant le maximum d'énergie radiante. Elle comporte, en outre, une information sur la conception des limites entre le domaine public et la maison (28).

Les fondations, qui témoignent d'un soucis de durée, peuvent supporter une élévation importante. Mais l'absence de mortier écarte l'hypothèse d'un premier étage en pierre. La lourde construction de la « cave » — comparable à celle de la fondation — résiste à la poussée latérale de la terre et supporte toute l'élévation. Les blocs verticaux recueillent les forces des pièces transversales (un plancher) et des parties supérieures pour les transmettre au sol.

La question des ouvertures est liée d'une part à la technique, au climat et à l'orientation. Une grande entrée, avec deux pilastres se rencontre souvent dans la maison gallo-romaine (29). La surélévation du seuil peut empêcher la pénétration des matériaux extérieurs. Mais ouvrir portes et fenêtres, se fait d'autre part en fonction d'exigences socio-culturelles comme par exemple les conceptions du confort ou de l'hygiène.

L'aspect extérieur des vestiges est, enfin, fortement lié au support géologique : pierre et argile proviennent du site. Le plateau du Valois fournit une pierre tendre qui se taille bien et durcit en séchant et en vieillissant (5). On voit sur le front de taille de la carrière, en surface un banc étroit et cassuré de moellons tout-venant (pierre dure) puis les dépôts horizontaux de calcaire tendre. Le constructeur empile la pierre dure dans la fondation, adaptaptée à l'humidité de l'habitat. La pierre tendre, facile à tailler est utilisée pour monter les murs.

La taille peut semble-t-il, avoir lieu sur l'emplacement même de la construction. Il s'agit d'apprêter les blocs à un assemblage solide, nécessaire dans la technique de construction en pierre, non maçonnée. Qu'on utilise cette technique ne signifie pas qu'on ignore la taille et la maçonnerie en petit appareil régulier. On utilise directement les ressources du site : moellons tout-venant, éclats de taille et quartiers d'extraction des bancs horizontaux de la carrière, posés en piliers, comme dans les caves. La fouille ne rencontre pas d'autres éléments porteurs, pas de linteaux de pierre. On peut supposer, outre l'éventuelle récupération, une utilisation abondante du bois, concurremment à la pierre. L'absence de traces de soutènement par piliers médians suggère un travail de charpente important pour l'élévation, comme pour le toit qui supporte une lourde couverture de tuiles. L'image « limite » suggérée est celle de la maison « tierce », comprenant l'essentiel de l'élévation : cave, rez-de-chaussée, grenier peut-être (2).

Construire un bâtiment de ce type (33, P. 748), suppose un développement avancé des techniques indigènes et le niveau de prospérité matérielle suffisant. Il ne s'agit probablement pas de la maison la plus commune dans cette période (*Cf.* les maisons de Samoussy, *Gallia* 1969, p. 226). Quant à l'habitation du premier état, ce qui en reste indique une forme semblable, de plan plus petit, avec des superstructures en torchis.

b) L'aire d'habitation, le sous-sol du 2e état

Le sol du vestige forestier garde trace d'une différentiation qui ne comporte — à part la cave — aucun cloisonnement en dur. Le sol d'habitation est en terre battue avec des débris de taille, de place en place. Il est divisé en deux zones dans l'axe de l'entrée et on pense à des éléments de cloisons en matériaux périssables. Se pose encore la question du mode de vie.

Foyer et cave sont réunis, à des niveaux différents bien sûr, dans la même partie. Cette disposition existe d'ailleurs dans nombre de vieilles maisons rurales (37). Mais comme tout se trouve sous le même toit, on parlera quand même de maison à pièce unique. Les différentiations dans ce cas, se font à l'intérieur même du bloc construit, alors qu'ailleurs, selon les besoins et les moyens dont on dispose, ce sera par addition latérale d'une ou deux pièces (28), ou bien par « bourgeonnement », comme dans l'ensemble au Sud du vicus. Ces différentes possibilités caractérisent un modèle indigène.

La « cave », directement couverte par un plancher, est un aménagement fréquent. A travers les *Chroniques archéologiques* de *Gallia,* on voit que les pièces enterrées abondent dans les sites occupés du 1er à la fin du IIIe siècle, au Nord et au Nord-Est de la Loire et dans la Belgique actuelle. On les trouve dans les

maisons ou à proximité, sous une forme caractéristique : un escalier — coudé ou non — des niches murales, un sol en terre battue, pas de voûte mais parfois les traces d'un plancher en stratigraphie (*Cf.* Gallia 1966, p. 322)' Ces caractères et leur répartition géographique plaideraient en faveur de l'hypothèse d'une forme bâtie indigène (27). Les caves cintrées sont plus rares. Elles sont situées dans des centres tôt colonisés ou dans des installations privilégiées. Mais elles sont absentes des villages.

Le matériel archéologique trouvé dans ces structures aide à émettre des théories sur leur utilisation. A Alésia et au Beuvray, on discerne une évolution, depuis l'habitation semi-enterrée pré-romaine, jusqu'à la cave dûment maçonnée gallo-romaine (29), servant de cellier, de logement ou bien de sanctuaire (32). A ce sujet sont évoqués des liens de filiation entre l'habitation enterrée et les silos qui chez les germains servaient à l'occasion de refuge (*Cf.* TACITE, *Germania.* 16). Le point où s'accordent les rationalisations des pièces enterrées (habitation en cave ou sur cave) est semble-t-il, la persistance indigène. On la voit se produire ici, dans un intervalle assez court. A la cave, enfin, on descend toujours. Qu'elle soit refuge, lieu de culte domestique ou cellier, elle reste « l'être obscur » de la maison. Elle est ici intégrée au bâtiment dans l'angle Nord-Ouest, situation que requiert très souvent un cellier dans la maison rurale moderne (37) et résulte en premier lieu du besoin d'amasser des réserves. Elle peut aussi servir de « vide sanitaire », comme dans les maisons des Flandres par exemple, où la salle de famille, à proximité du foyer, est installée sur une cave non voûtée, dite « de type germanique » (37). Son aménagement est enfin lié à la construction de fondations profondes et solides : l'analogie entre les deux structures est très marquée.

2) *Maison et cadre de vie*

La maison de plan rectangulaire avec cave, se rencontre un peu partout en campagne dans la période gallo-romaine (28). On la trouve isolée, en bordure des routes ou légèrement en retrait, dans les villages ou à proximité des villas et il existe des variantes. Mais les maisons fondamentales sont identiques, basées sur un modèle modifiable et déterminées comme toutes les formes, par la situation culturelle.

Le modèle archaïque, la cabane de La Tène dont les soubassements sont parfois en pierre sèche (34, p. 186) ne disparaît pas. La fouille de La Carrière-du-roi en présente une variante sous forme élaborée, progressivement ajustée jusqu'à ce qu'elle satisfasse la plupart des exigences socio-culturelles, physiques et d'entretien *(Cf.* aussi, la maison de Saint-Sauveur).

L'archéologie médiévale étudie des unités semblables (30) et les maisons rurales authentiques aujourd'hui, montrent des similitudes frappantes, de plan, d'orientation et même de technique (1, t 3, p. 257) (37). Les ressemblances sont tout à fait a-chronologiques : la forme du IVe siècle indique une stabilité de l'équilibre avec le milieu extérieur, acquise de longue date.

Mais l'habitation n'a de signification qu'en tant qu'unité du cadre de vie. Il convient de la replacer dans l'ensemble habité dont elle fait partie et qui la détermine. Les bâtiments dégagés en 1870, domestiques ou non, simples ou additionnels, se conforment à un modèle commun, modifiable, que la fouille nous permet de détailler et qui apparaît comme une contraction des données du cadre de vie. Le plan d'ensemble montre l'alignement le long de la voie et de chaque côté, d'unités semblables. La voie est l'espace public central, lieu de passage, de commerce, accès principal aux lieux sociaux du village. Pourtant, dans la maison fouillée la façade est à l'opposé de la route et il existe un espace de transition entre la voie et la maison. Si l'ensemble du vicus paraît homogène, les habitations ne sont sans doute pas contemporaines ou réoccupées de la même façon. On peut parmi plusieurs hypothèses retenir celle d'une dynamique de l'occupation axée sur la voie avec peut-être une phase plus dense, au IVe siècle, dans la zone centrale. Dans cette période peut avoir lieu un changement de fonction et par suite de répartition spatiale (36, pp. 114, 322-323). Du site, on connaît l'aspect physique, qui influe fortement sur l'allure des vestiges. La situation est marquée par la proximité de Champlieu. Quant aux données sociales, dénominateur commun à toutes les formes de la culture matérielle (régionale), on ne dispose en définitive à leur sujet, outre des informations issues des anciennes fouilles, textes et ouvrages de synthèse, que des outils offerts par le matériel archéologique trouvé dans la stratigraphie.

B. **Stratigraphie et matériel**

1) *Datation des séquences archéologiques*

En mettant les séries de datations obtenues en parallèle avec les fourchettes délimitées par les fossiles directeurs des anciennes fouilles, on peut ébaucher un schéma cohérent de l'occupation des lieux. Mais si l'on peut dater — à peu près — les étapes successives, c'est avec réserve qu'on évoque le processus de leur enchaînement.

*Le niveau V, inférieur,* n'apporte pas le matériel suffisant pour fixer un terminus a quo absolu. Il suggère en revanche que le fond autochtone se maintient relativement tard dans le 1er siècle. La limite supérieure se place à peu près dans la période flavienne et dans le 1er tiers du IIe siècle (d'après la sigillée). Or les stratigraphies observées jusqu'à présent dans les petites agglomérations riveraines de la Chaussée-Brunehaut, n'ont révélé aucune implantation antérieure à la conquête. Il faut admettre que La Carrière-du-roi doit sa prospérité à l'aménagement du réseau routier et au développement du noyau urbain de Champlieu (33, pp. 337-342).

*Pour le premier état,* les fossiles directeurs montrent une occupation de l'emplacement « abondante » à la fin du 1er et dans le 2e tiers du IIe siècle. Les conditions de cette période sont favorables à une installation routière (c'est-à-dire à l'attraction des groupes indigènes par la route, lieu du « pouvoir »). L'expansion progressive de la romanisation (qui recouvre des réalités fort diverses) ne se fait que relativement tard, même dans les environs d'un centre important. Une rupture de l'occupation de cet état est marquée par une importante couche d'incendie. Les monnaies de Gallien (253-268) et Victorin (268-270) permettent de la situer dans la chronologie des migrations de la seconde moitié du IIIe siècle. Cette couche à Saint-Sauveur, indique une désertion. Elle livre un trésor dont les monnaies les plus récentes se datent vers 260. Ces discontinuités stratigraphiques révèlent le caractère superficiel de la romanisation, dans un réseau qui pourtant a atteint le maximum de rigidité. Vers la fin du IIIe siècle se place le début d'une reconstruction, avec une modification du plan de la maison.

*Quant au deuxième état,* il se date après Gallien-Victorin. Mais la fouille ne permet pas de savoir si l'occupation s'établit immédiatement ou après un délai. Elle est assignée dans une tranche chronologique restreinte, du 3e quart du IVe au premier quart du Ve siècle, dans la période dite « des grandes invasions ». Si on s'installe à nouveau, c'est que la situation du village est encore avantageuse (31). Mais la frappe monétaire locale, témoigne de la recherche d'une organisation autonome (36, pp. 114, 322). La question est ouverte de savoir si l'occupation tardive du vicus ne porte pas en germe des structures « villageoises », qui n'existent pas à proprement parler, entre la préhistoire et le moyen âge. Le village est un mode d'établissement d'origine germanique. Or dans cette dernière phase, sont en présence des traits originels, une romanisation assimilée et l'apport barbare, certainement accroché à la forme indigène.





A deux lieues de Champlieu, avec sa trilogie monumentale à la romaine, on constate une évolution continue de la forme indigène, infléchie dans la durée d'une acculturation. Mais les questions d'évolution ou de tradition, qui supportent le thème de la continuité et écartent la réalité de la mainmise d'un groupe sur l'autre, sont pour le moment des synthèses toutes faites. Elles sont établies sur la base des observations effectuées sur les vestiges, la stratigraphie et le matériel (céramique surtout) d'une seule unité d'habitation.

2) *Interprétation des données céramiques*

Si les couches marquent des ruptures, la céramique indique, elle, la continuité de l'occupation du début à la fin. La datation des ensembles se réfère à des témoins chronologiques classiques. On trouve des monnaies et de la céramique dite sigillée, dans les deux derniers états d'occupation. Les industries d'Argonne sont proches et la diffusion sigillée sur le site est suffisante pour qu'on lui parallèlise la datation de la céramique commune locale, avec une marge d'erreur réduite.

La céramique ordinaire donne des indications qui bien sûr ne restent valides que dans les limites d'une aire de diffusion locale. Mais elle permet d'aborder un aspect de la culture matérielle très bien différentié.

La terre sigillée des deux périodes suggère deux périodes dans la production locale. Mais l'ensemble du début du Ve siècle contient des tessons datés en Argonne vers 350-370 ; cet écart définit la durée de la dernière occupation.

Les phases industrielles de la fabrication sigillée et les échanges interprovinciaux, sont loin d'affecter la production locale, qui semble au contraire connaître un développement important. Les ressources argileuses permettent aux ateliers de façonner à la demande d'un groupe dont ils connaissent les besoins et les goûts. La fabrication se poursuit sans doute jusqu'à la désertion. On peut dater la céramique terminale dans le dernier quart du IVe siècle, pour la moyenne. Une connaissance technologique importante (bonne exploitation des argiles, du tour et de la cuisson) détermine les formes — le « style » — de l'ensemble. Elles se regroupent autour de formes fondamentales aux fonctions propres et représentent un inventaire assez complet de la vaisselle domestique courante. Ces formes peuvent être produites en série. Elles ne comportent pas d'innovations par rapport aux formes plus anciennes. Mais on note des différences ou des analogies dans les séries homologues (3). Mais la question de la typologie chronologique est un obstacle redoutable ; elle se heurte à des difficultés de méthode et exigerait la mise en œuvre de comparaisons régionales pour que l'objectivité de la démarche soit garantie.

Retenons en définitive que les types caractéristiques résultent d'assimilations et surtout d'une élaboration continue. Ils se présentent dans la période terminale sous une forme « évoluée », basée sur des modèles indigènes surtout.

La céramique permet d'aborder la question de l'intervalle entre les « grands-événements ». On n'y trouve rien d'événementiel mais la modification progressive du système matériel, ne se laisse pas réduire à un découpage « stratigraphique ». Un point important enfin ressort de cette approche. C'est dans la matrice indigène que se développe le métier de potier et sa différentiation ne va pas sans celle des autres activités. Il existe une relation entre la forme modelée et la forme bâtie. Ces dernières résultent aussi bien d'une « évolution » que de la « collaboration existant entre ceux qui font et utilisent les maisons et les autres objets façonnés », dans une période donnée (35, p. 8).

3) *Monnayage local, réoccupation tardive*

La monnaie locale reflète une initiative visant à remédier à une pénurie de monnaie impériale. Elle traduit aussi de la 2e moitié du IIIe siècle jusqu'à la désertion, l'effacement progressif d'un cadre économique, parallèlement à l'apparition d'autres structures. Cela permet de poser la question des phénomènes qui accompagnent la liquidation du monde romain et de la modalité d'implantation des groupes germaniques, (avec leur apport, leur rôle économique dans cette frappe monétaire même, (24). Cette installation, après la césure de la fin du IIIe siècle, indique une forme de passage d'un mode de vie à un autre. Il n'y a pas de discontinuité véritable, puisque les structures coexistent. On réutilise la trame existant autour d'une zone monumentale et la fouille met au jour des éléments matériels « cohérents ». Ce monnayage pour le compte indigène se rencontre sur plusieurs sites de la région picardie. Il est souvent associé à des formes céramiques tardives. La discontinuité de l'occupation des sites routiers est signalée la plupart du temps au début du Ve siècle. C'est dans cette période que se tisse un nouveau réseau, entre des centres de vie qui ont changé de fonction ou bien d'emplacement. On constate une migration vers les « villages » actuels et vers les villes riveraines des grandes artères navigables *(Cf.* J.M. DESBORDES : *Jalons pour l'étude des noyaux urbains dans l'antiquité gallo-romaine,* Cahiers Archéologiques de Picardie, 1974, pp. 97-102). Dans les mailles de ce réseau d'anciens sites continuent à vivre. A Samoussy par exemple, où dans le contexte « nouveau », on trouve de la sigillée et des monnaies locales du IIIe siècle.

Cette dernière phase de l'occupation se place dans un événement (dégénérescence du réseau gallo-romain) attesté par l'abandon du village routier.

4) *Terminus post-quem et désertion*

La couche d'abandon signale la désertion, (dans un événement bref ou long). La dévastation finale, aujourd'hui encore apparente se place dans la chronologie du mouvement de peuples progressif, « daté » par une arrivée plus importante de la fin 406 à 410 environ, comme l'indiquent les stratigraphies, dans les vicus-routiers principalement (31, p. 170), (2, p. 79). Mais on peut se demander si l'arrivée d'un groupe germanique suffit à déterminer un abandon définitif et généralisé. Le village, en effet est encore occupé après la mise en place des derniers arrivants à la fin du IIIe siècle. Une destruction explique mal la « wustung » de l'habitat dans son entier, ce qui suppose une cause spécifique au vicus. Une cause masque l'autre et la fouille ne permet pas d'apprécier l'interférence. Les causes sont multiples, concomitantes et largement discutées (*Cf.* 36, pp. 243-262).

Localement, au Ve siècle, l'installation est adaptée aux « archaïsmes » indigènes et germaniques, prédominants dans un cadre datant de la « romanisation ». Son abandon signifie qu'elle est inapte à être réoccupée dans un contexte nouveau. Le choix, la survivance et la désertion de l'habitat dépendent de critères qui peuvent être « datés ». Un établissement comme le vicus-routier, inséré dans des structures d'exploitation, s'organise différemment ou se trouve déserté quand ces structures font place à d'autres. La route, dans bien des cas, peut focaliser les causes d'un tel devenir. L'étude des installations routières

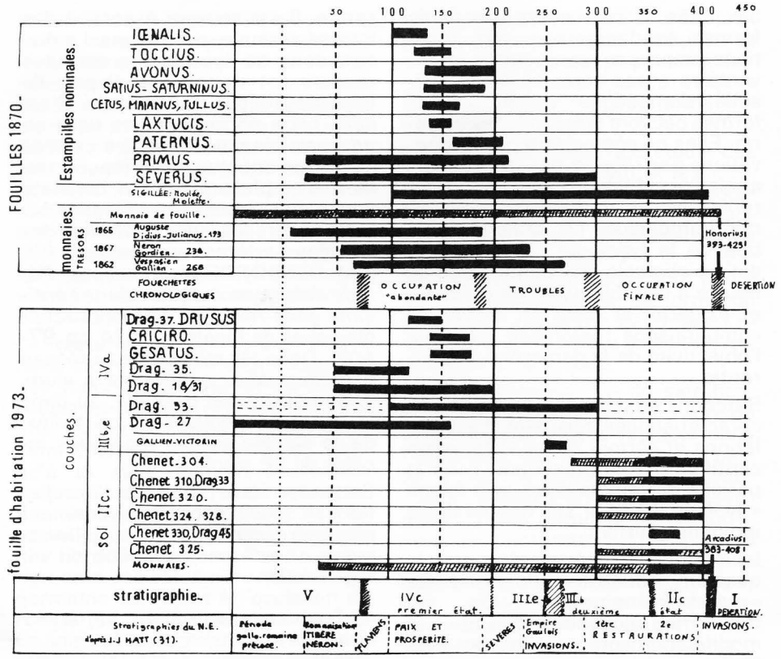


Fig. 8 - Vicus gallo-romain de La Carrière-du-roi. Tableau récapitulatif des indices chronologiques.

n'est pas séparable de celle du réseau routier.

Il est intéressant, enfin, de remarquer que les textes suggèrent l'hypothèse d'un déplacement (d'un essaimage ?) vers les agglomérations actuelles (*Cf.* Supra, note 1).

Occupation, finale, destruction et désertion — sur lesquelles nous avons insisté en raison de la rareté des couches du V^e siècle — se placent dans une période de transition (les autres ne le sont-elles pas ?). On vient achopper sur la diversité des opinions et la difficulté surtout de mise en œuvre de comparaisons précises. Affirmer enfin que l'on débouche sur des « problèmes irrésolus » n'est pas une pétition de principe, mais pose de manière concrète la question de la méthode de travail et aussi du choix des chantiers : on aurait beaucoup à gagner, dans le cadre de la synthèse régionale, en reprenant des recherches stratigraphiques sur des sites « classés », anciennement fouillés.

Dans cette « relecture » du site de La Carrière-du-roi, on a surtout examiné ce qui a été trouvé et ce qu'on peut en déduire (en soustrayant de ce travail nos réactions de contemporains devant une architecture et des structures confuses). On a pu étudier des traces modestes de constructions de l'architecture commune, dans un contexte stratigraphique complet. Il ne s'agit pas seulement de formes mais de faits culturels qui évoluent dans l'intervalle des coupures stratigraphiques. L'habitation est déterminée par l'ensemble des structures environnantes. Le village a une valeur d'usage dans le réseau gallo-romain : il tire bénéfice de sa position sur l'axe ou circule un « pouvoir ». La Chaussée-Brunehaut draine la région vers des concentrés topographiques de ce « pouvoir » (les centres de vie). Champlieu est le noyau qui domine la région, dans le temps de la prise de possession du territoire et de la colonisation du paysage gallo-romaine. Il conditionne l'infrastructure des environs et contamine la vie matérielle ; après la fixation de la romanisation, sous forme de réseau et de monuments.

Quant à la chronologie, son découpage en périodes, ne représente que le temps propre à la stratigraphie, marquée par des césures, dans des événements dont la durée n'est pas précisable. Ces « dates » se traduisent par des modifications dans la forme matérielle, sans discontinuité véritable.

La série stratigraphique de La Carrière-du-roi s'interrompt à la couche d'abandon qui indique la désertion du vicus. Avec celle de nombreuses installations au début du V^e siècle ; elle signale le désinvestissement du réseau gallo-romain, et l'organisation spontanée sur un autre réseau.

La recherche archéologique s'arrête à ces hypothèses où peut s'engager le travail de construction historique.

L'habitation indigène est un lieu important d'ingration des différents aspects d'une culture matérielle. Il nous a semblé utile de limiter cette étape de l'étude à une structure de base, unité socio-économique, dont la multiplication forme un village et qui semble constituer une bonne partie de l'environnement bâti à l'époque gallo-romaine. Il s'agit des vestiges typiques d'un village détruit et déserté puis « fossilisé » par la végétation, donc bien conservés jusqu'à ce que la fouille intervienne. Elle permet d'apporter des informations sur la maison, les techniques, l'aménagement et contribue à mieux connaître l'histoire matérielle d'un site satellite de Champlieu.

Les monnaies d'usage courant et le lot de céramiques aux caractères typologiques bien prononcés permettent de bonnes datations, établies avec assez de certitude. Il a été possible de trouver une stratigraphie complète, du début jusqu'à la désertion, d'en rechercher l'enchaînement et de proposer une chronologie relative. Mais la fouille est moins utile pour éclairer le processus historique. On constate une série de remaniements intercalés d'occupations et d'accidents puis finalement une désertion. Cette discontinuité reflète le comportement d'un groupe dans un contexte socio-historique et à l'égard du milieu naturel.

Enfin, c'est au moment de le communiquer que le travail prend son sens et que s'en fixent les limites. Le lecteur y est plus sensible que nous, puisqu'il lui manque inévitablement le contact avec le document de base. Dans la fouille on a surtout cherché à éviter les erreurs d'observation et d'enregistrement. mais cette exigence n'a pu s'affranchir d'hypothèses, de thèmes, et d'interprétations et la question des comparaisons demeure importante.

Jean-Michel FREMONT
Août 1975.

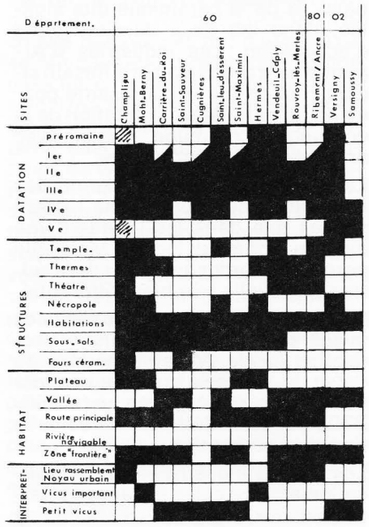


**Tableau 2**

« *Vici* » *fouillés dans la circonscription archéologique de Picardie* (Aisne, Oise, Somme).

D'après les chroniques archéologiques de *Gallia* et la *Revue du Nord* (H. HODIN).

La documentation de base sur les sites désertés est lacunaire. Les « artéfacts » du tableau sont donc en partie des faits archéologiques : les différentes régions offrent des possibilités de fouille inégales.

La présence de deux théâtres fait de Vendeuil-Caply un site exceptionnel. On y trouve également une cave voûtée de plein centre, restaurée.





(1) Il est utile de se référer aux documents figurés, (29) aux textes, aux sources ethnologiques et ethnographiques, pour compléter ce que le vestige peut apporter.

(2) Nous nous permettons de référer aux réflexions de G. BACHELARD in La *poétique de l'espace*, Paris, P.U.F. 1971 ; en ce qui concerne les limites de l'interprétation de la maison. En ce qui est des structures et de la stratigraphie la question est posée dans : *Recherches*, n° 14, Janv. 1974.

(3) Caractéristiques assez suggestives pour que le thème de la survivance ou résurgence soit évoqué. Voir par exemple les deux productions de jattes, ou les pots de type CHENET 341.

Existe-t-il, comme semble le suggérer G. CHENET (16, p. 5, note 1) et d'après les constatations de H. LERREDE (18), des ateliers très spécialisés, dans la région ?

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les ouvrages sont groupés par chapitres, classés par ordre alphabétique à l'intérieur de ceux-ci, et cités dans le texte par un chiffre, entre parenthèses.


### Données Générales

( 1) CARLIER. — *Histoire du Duché de Valois.* Paris, Compiègne, 1764.

( 2) CAUCHEME V. — *Description des fouilles archéologiques...* t. 2. La Carrière-du-roi. Compiègne 1902.

( 3) CHORON J.B. — *Recherches archéologiques à La Carrière-du-Roi.* Exercices 1860, 1862, 1863, 1864, ms, Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye.

( 4) DUVAL P.M. — *Revue des Etudes Anciennes.* « Chronique gallo-romaine. 1962 (p. 331) — 1963 (p. 364).

( 5) FAUQUEUX C.H. — *Géographie de l'Oise.* Beauvais : imprimerie centrale administrative, 1951.

( 6) HARMAND J. — *Ferme et village en Gaule Romaine.* in Archeologia, Mars, avr. 1970, pp. 16-•.

( 7) MALSY J.C. — *Saint-Jean-aux-Bois et le prétendu Palais de Cuise.* Revue archéologique de l'Oise. N° spécial 1973 — pp. 84-91.

( 8) NIEDEREHE H.L. — *Strasse und Weg in der Gallo-Romanischen toponomastik.* Paris : Minard, 1967.

( 9) ROUCY A. de — *La céramique sigillée de Compiègne et de ses environs.* Bull. de la société historique de Compiègne, 1874, t. 2. pp. 273-283.

(10) ROBLIN M. — *Les limites de la Civitas des silvanectes.* Journal des savants, Avr. juin 1963.

### Traitement du matériel céramique

(11) ARCELLIN P. — *La céramique indigène modelée de Saint-Blaise.* Aix-en-Provence. 1971.

(12) BALFET H. — *Terminologie de la céramique.* in La préhistoire, E. Leroi-Gourhan. Nelle. Clio, N° 1, 1968, pp. 272-278.

(13) CAILLEUX A., TAYLOR G. — *Code expolaire.* Paris : Boubée, s.d. (pour les couleurs).

(14) CHRISTOPHE J.C., GARDIN J.C. — *Code descriptif pour la céramique.* Paris : Centre d'analyse documentaire pour l'archéologie. 1965.

(15) RIGOIR J. — *Les sigillées paléochrétiennes grises et orangées.* Gallia, t. 26. 1968.

### Comparaisons, références

(16) CHENET G. — *La céramique d'Argonne du IV^e siècle et la terre sigillée décorée à la molette.* Mâcon, 1941.

(17) CHENET G., GAUDRON G. — *La céramique sigillée d'Argonne des II^e et III^e siècles.* Supp. à Gallia 11, 1955.

(18) DOCUMENT ARCHEOLOGIA. — *Les potiers Gaulois.* 1974.

(19) GOSE E. — *Gefasstypen der Romischen Keramik im Rheinland.* Rheinisches Landesmuseum Bonn, Beiheft 1 der bonner jahrbucher, 1950.

(20) HATT J.J. — *Aperçus sur l'évolution de la céramique commune...* Revue des études anciennes. t. 51, Paris : Klinc Ksieck, Toulouse : Privat, Bordeaux : Fèce 1949.

(21) VANWINCKENROYE W. — *Gallo-romeins Aardewerk van Tongeren.* Gallo-romeins Museum. Tongeren, Belgie : 1967.

### Lot monétaire

(22) BLANCHET A. — *Les trésors de monnaies romaines et les invasions germaniques en gaule.* Paris : 1900.

(23) CALLU J.L. — *La politique monétaire des empereurs de 238 à 311.* Paris : 1969.

(24) GIARD J.B. — *La monnaie locale en Gaule à la fin du III^e siècle, reflet de la vie économique.* Journal des savants. JAN-MARS 1969.

(25) ROUCY A. de — *Deniers d'argent en forêt de Compiègne.* Revue numismatique. t. 8. 1868 pp. 46-465.

(26) SEAR D.R. — *Roman coinage.* London : seaby's numismatic publication, 1972.

### Fond de l'interprétation

(27) CUMOND F. — *Comment la Belgique fut romanisée.* Annales de la Société Royale d'Archéologie de Bruxelles. t. 28, 1919. pp. 77-181.

(28) DURVIN P. — *La maison gallo-romaine dans la région de Creil.* Documents et recherches N° 41. 1963.

(29) DUVAL P.M. — *La vie quotidienne en gaule pendant la paix romaine.* Paris : Hachette 1952.

(30) ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES. *Archéologie du village déserté.*

(31) HATT J.J. — *Celtes et gallo-romains.* Archeologia mundi, Genève : 1970.

(32) LE GALL J. — *Alesia à l'époque gallo-romaine.* Archéologia : N° 26. 1969.

(33) GRENIER A. — *Manuel d'archéologie gallo-romaine.* 2^e partie, l'archéologie du sol. 2 vol. 1934. 3^e partie, architecture des monuments, 1958, 4^e partie Thermes, 1960.

(34) MILLOTE J.P. — *Précis de protohistoire.* Paris : Armand-Colin. 1970.

(35) RAPOPORT, A. — *Pour une anthropologie de la maison.* Paris : Dunod, 1972.

(36) REMONDON R. — *La crise de l'empire romain.* Clio, P.U.F. N° 111. 1969.

(37) STANY-GAUTHIER J. — *Les maisons paysannes des vieilles provinces de France.* Paris : 1944.